



pro

Jeux avec la mort : quelle prévention ?

PAR JACQUES TRÉMINTIN

Régulièrement, le « jeu du foulard » défraie la chronique des faits divers, avec son lot de jeunes victimes qui décèdent ou finissent handicapées à vie. Il semble n'épargner aucun milieu. Des enfants, qui n'avaient jamais fait parler d'eux, le pratiquent avec insouciance, sans que l'on sache toujours quelle prévention privilégier : faut-il se taire au risque de laisser l'enfant dans l'ignorance ou en parler au risque de lui donner des idées ? D'où l'importance que la communauté éducative, parents et professionnels, se pose les bonnes questions sur tous ces comportements à risque et réfléchisse aux attitudes à adopter, bien avant que le drame ne survienne. Un dossier qui n'est pas là pour résoudre le problème, mais pour le placer en perspective, afin qu'il ne nous prenne pas au dépourvu.

© Estelle Prud'homme

De quoi parle-t-on exactement ? Il est important d'identifier les règles de ce jeu, pour mieux le repérer et savoir en parler avec les enfants qui en sont les acteurs. Ce dont il s'agit, c'est donc bien de mieux comprendre, pour ensuite mieux réagir.



Le jeu du foulard, qu'est-ce que c'est ?

Le « jeu du foulard » est connu depuis de nombreuses générations. Selon les régions, il prend bien des noms : « jeu de la serviette », « rêve bleu », « rêve indien », « jeu de la tomate », « grenouille », « petit pont », « baiser du dragon », « trente secondes de bonheur », etc. Sa pratique est simple : elle consiste

« Cette pratique peut avoir des conséquences de la plus extrême gravité. »

en un étranglement volontaire. Il suffit pour cela de provoquer une hyperventilation forcée en inspirant profondément une dizaine de fois, puis de bloquer la respiration, en faisant pression sur les carotides ou en compressant le sternum. Cela peut se faire seul ou à plusieurs, chacun étant successivement étranglé et étrangler.

La succession de ces gestes provoque un ensemble de sensations de type hallucinatoire : étourdissements, impressions de déplacement du plancher ou des objets environnants, points lumineux devant les yeux, vision floue, bourdonnements d'oreille... Puis vient un évanouissement.

SÉQUELLES

Cette expérience qui semble au premier abord anodine, peut en réalité avoir de multiples conséquences cardiaques ou neurologiques, depuis la « simple » syncope jusqu'à la mort, en passant par un coma prolongé et un certain nombre de séquelles ultérieures (crises d'épilepsie, lenteur mentale, céphalées intenses, convulsions, amnésies, paralysie provi-

soire, état végétatif irréversible). Ces risques dépendent des effets plus ou moins prolongés de la privation d'oxygène au niveau du cerveau. Mais dans tous les cas, cette anoxie entraîne la destruction définitive d'un certain nombre de neurones, sans aucune possibilité de régénération.

10 MORTS PAR AN

Si, pour de nombreux pratiquants, les suites de cette pratique sont sans conséquences graves, pour d'autres, cela peut être dramatique, sans que l'on sache à l'avance ce que cela va provoquer sur chacun. Depuis 2000, l'APEAS¹, une association qui s'est constituée pour informer le grand public et faire œuvre de prévention, dénombre une dizaine de morts par an. Ce chiffre est minoré par une comptabilisation de décès dans les rubriques « accidents domestiques » et « suicide ». Il ne s'agit donc pas là d'une pratique confidentielle. Elle serait beaucoup plus importante qu'on ne l'imagine, du moins si l'on en croit le sondage réalisé à la demande de l'APEAS par l'institut Ipsos, en mai 2007.

Effectuée auprès de 1 001 personnes de plus de 15 ans, l'enquête fait état d'un taux de 91 % chez les personnes interrogées affirmant connaître l'existence de cette pratique (dont 63 % confirmant en avoir une idée très précise). Sur cette proportion se disant informée, 9 % (soit, rapportée à l'ensemble de la population, 3,5 millions de personnes) témoignent l'avoir vu pratiquer et 4 % (soit 1,5 million de personnes) l'avoir pratiquée (ou connaître actuellement des personnes le pratiquant) sur elles !

NÉCESSAIRE VIGILANCE

L'âge auquel on « joue » à ce « jeu » est encore plus hallucinant. Si 28 % des personnes reconnaissant l'avoir essayé avaient alors 15 ans et plus, 48 % avaient

Signes devant inciter à la vigilance

Signes physiques

- Traces rouges autour du cou, joues rouges.
- Violents maux de tête.
- Troubles visuels passagers (mouches volantes, vision floue...).
- Bourdonnements d'oreille, sifflements, fatigue.
- Défaut de concentration, oublis, absences brèves de la conscience, défaut de mémoire récente.

Signes comportementaux

- Découverte sur l'enfant d'un foulard, d'une écharpe, d'une corde, d'une ceinture, d'un lien quelconque dont il ne veut pas se séparer.
- Agressivité soudaine, violence verbale et/ou physique.
- Isolement, repli sur soi.

Tableau proposé dans Les jeux dangereux et la pratique violente. Prévenir, intervenir, agir, Brochure Éducol, 18 avril 2007

entre 10 et 14 ans, 29 % entre 6 et 10 ans et 6 % moins de 5 ans ! Autre question relative à la connaissance des dangers : si 52 % affirment les ignorer, cela laisse 48 % qui ont conscience des risques.

Nous ne sommes donc pas dans un simple jeu enfantin, plus ou moins transgressif, comme il en existe bien d'autres, mais bien dans une pratique pouvant avoir des conséquences de la plus extrême gravité.

Si l'Éducation nationale a pris ce risque très au sérieux, en multipliant les circulaires, rapports et guide à l'intention de ses personnels, il n'en va pas de même des accueils collectifs de mineurs qui manquent cruellement d'information et de formation sur cette question. Puisse ce dossier sensibiliser les équipes sur la gravité de ces pratiques et provoquer leur nécessaire vigilance. ▀

Les risques du « jeu » du foulard sont largement méconnus.



© LF

(1) Association de parents d'enfants accidentés par strangulation (APEAS), www.jeudufoulard.com



Il est essentiel de percer à jour des mécanismes possibles menant à des conduites à risque. Deux chercheurs vont nous permettre d'y voir plus clair : Thierry Goguel d'Allondans et David Lebreton, ethnologue et sociologue à l'université de Strasbourg.

Comprendre les conduites à risque

C'est d'abord Thierry Goguel d'Allondans qui résume l'essai d'Arnold Van Gennep, écrit en 1909, décrivant les trois étapes de ce que, depuis, on appelle les rites de passage. Les sociétés traditionnelles, y explique-t-il, ont cherché à accompagner le passage de l'enfant à l'âge adulte, lui permettant ainsi de vivre sereinement les transformations tant physiologiques que sociales auxquelles il est confronté.

Il y a d'abord des *rites préliminaires* qui vont mettre en scène une mort symbolique à l'enfance, en signifiant la rupture d'avec la relation privilégiée avec la mère. Puis, vient le *rite liminaire*, consistant à initier

« La surprotection des enfants pourrait être à l'origine de leurs pratiques dangereuses. »

l'enfant à la place qu'il occupe. Son avenir se précise d'autant mieux à lui, qu'on lui rappelle d'où il vient. La fin de cette période est d'ailleurs souvent caractérisée par le marquage rituel de son identité sociale et sexuelle, mais aussi de son nouveau statut : circoncision, excision, tatouages, scarifications, mutilations diverses, etc. Enfin, interviennent des rites dits *post-liminaires* qui permettent, en jouant sur la (re)naissance symbolique de l'adulte, la réagrégation au groupe.

Ces rites de passage délibérément organisés par les adultes ont quasiment disparu de nos sociétés contemporaines. Les enfants, mais surtout les adolescents, se retrouvent le plus souvent seuls, face à la souffrance, à la représentation de la mort et aux épreuves de la vie. De là à penser que certains de leurs jeux à risque

JEUX AVEC LA MORT : QUELLE PRÉVENTION ?

pourraient constituer un rite de passage imaginé pour venir combler le vide laissé par les adultes, il n'y a qu'un pas que l'on peut franchir. Un peu comme si ce que la modernité avait jeté par la porte de devant, rentrait par la fenêtre de derrière.

LA PASSION DU RISQUE

Se mettre imaginativement ou réellement en danger, explique opportunément David Le Breton, ou rechercher des formes plus ou moins contrôlées de transe, serait justement ce qui permettrait de montrer (à soi et aux autres) sa valeur personnelle et sa détermination, de se sentir à la hauteur du défi lancé par son groupe de pairs, de rompre un moment avec les routines, d'expérimenter ses ressources et de vérifier jusqu'où on peut aller. Il s'agit aussi de plonger dans une réalité forte, une « hyperréalité », produisant cette exaltation que seule la vie dangereuse semble pouvoir fournir : « *pour un nombre grandissant d'adolescents, ayant perdu l'épaisseur du réel, vivre ne suffit plus. Il faut se sentir exister. Pour eux l'évidence tranquille de vivre n'est pas acquise, il faut éprouver le fait de son existence.* »

LA SURPROTECTION EN CAUSE ?

Et c'est justement à travers ces comportements à risque, que l'on (re)trouve l'excitation d'expérimentations nouvelles, même si elles sont dangereuses et interdites, d'autant plus d'ailleurs, si elles le sont. Ce n'est pas forcément un hasard, si ces pratiques se déroulent surtout dans les pays développés. La sécurité dans laquelle y vit la majorité des enfants et des adolescents, ainsi que la recherche du risque zéro qui pousse à les faire grandir hors de toute menace potentielle, ne sont, sans doute, pas étrangères à leur sentiment d'invul-

néralité et à leur tentative de vérifier quelles sont les extrémités auxquelles ils peuvent se mesurer.



Ainsi, en aménageant les aires de jeux avec un revêtement spécial anti-choc, on évite certes bien des bosses et des bleus. Mais on ne permet pas non plus à l'enfant de mesurer le danger inhérent à toute action humaine. Peut-être faut-il mettre un terme à cette surprotection qui étouffe l'enfant et qui pourrait paradoxalement bien être à l'origine de ses

pratiques dangereuses... et (re)penser à des pratiques éducatives le confrontant, selon son âge, à des prises de risque certes sécurisées, mais qui lui fassent identifier son potentiel, éprouver ses limites et identifier jusqu'où il peut aller. ▶

Rites d'initiation ou petits jeux cons ?

Bien des jeux d'agression peuplent les cours de récréation de nos écoles : jeu du **cercle infernal** (un groupe d'enfants disposés en rond se passant une balle ; celui qui rate la passe est roué de coups) ; jeu du **petit pont massacreur** (un groupe d'enfants se passant une canette de soda comme balle ; celui qui la laisse passer entre ses jambes est désigné pour être frappé) ; jeu de **la ronde** (une bagarre est simulée pour attirer des curieux dans la ronde : ils sont alors pris à partie et battus) ; jeu de **la mort subite** (l'enfant qui porte le plus de vêtements d'une couleur désignée en début de journée, est systématiquement frappé et humilié).

Comment réagir ? Par la sanction ou la prévention ? Ne s'adresser qu'aux adultes ou associer les enfants ? Aucune mesure ne garantira contre l'accident. Pas d'obligation de résultat, juste une obligation de moyens passant surtout par l'information.



© EF

Quelle prévention instaurer ?

On parle beaucoup de prudence quant à l'information qui devrait permettre de prévenir le jeu du foulard. On craint, en en disant trop, d'aboutir au résultat inverse, et de se montrer ainsi incitatif. Drôle de raisonnement : faut-il donc renoncer à interdire à un enfant de se pencher par la fenêtre ou de traverser la route sans regarder, de peur que par esprit de contradiction, il le fasse ? Doit-on dorénavant refuser de poser à un adolescent l'interdit du vol ou de la violence, au prétexte qu'il risque d'accomplir justement ce qu'on l'empêche de réaliser ? « Nos

enfants et pré-ados doivent être informés des conséquences dramatiques de ces jeux. On ne joue pas avec sa vie ! La frontière est étroite entre celui qui chutera et celui qui se sauvera. », affirme le Docteur Jean Lavaud, responsable du SAMU pédiatrique de l'hôpital Necker-Enfants Malades, à Paris. Il semble en effet raisonnable d'expliquer à un enfant que jouer avec son cou est tout aussi dangereux que jouer avec des allumettes ou avec des produits ménagers. Qui de l'inconnu ou de l'interdit est le plus attirant ? Quel est le risque le plus grand : l'ignorance dans laquelle le monde des adultes laisse les enfants ou le danger de donner de mauvaises idées ?

CIRCONSCRIPTION

Il faut rester prudent en la matière : aucune mesure miracle ne permettra jamais d'apporter la bonne réponse à cette question complexe, en réussissant à éradiquer ces jeux dangereux. D'abord, parce qu'on n'a pas affaire à une pratique qui n'est pas homogène et que cela justifie des réponses diversifiées. Un rapport de l'Éducation nationale en date de 2002² distingue entre les pratiques occasionnelles (une majorité d'enfants le font ponctuellement, pour essayer ou ne pas « se dégonfler » face à un défi), celles qui sont régulières (cas peu nombreux mais dont les acteurs se trouvent à l'égard de cette pratique comme en situation d'addiction) et enfin les pratiques suicidaires (très rares, car ce n'est pas l'objet premier recherché). Ensuite, parce que chaque situation d'enfant est unique et implique une prise en considération spécifique de sa problématique singulière, de son histoire autant que du contexte personnel et familial dans lequel il vit. Enfin, parce que la réaction de l'être humain placé dans une même circonstance sera toujours différente, non seulement d'un individu à l'autre, mais d'un moment à l'autre. Nous ne sommes pas des sujets formatés dont le comportement serait toujours prévisible.

AMBASSADEURS DE PRÉVENTION

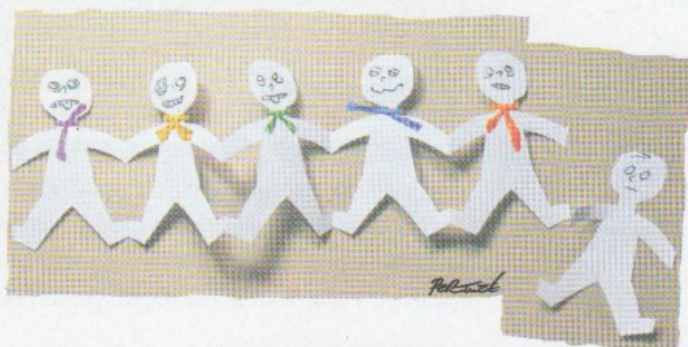
Pour autant, il est une piste qui mériterait d'être explorée. En travail social, il est de coutume de développer chez les personnes que l'on souhaite aider ou accompagner ce qu'on appelle dans les pays anglo-saxons de l'« empowerment », ce que nos cousins québécois se sont empressés de traduire par le « pouvoir d'agir ». Et si l'on ne considérait pas nos chères têtes blondes comme totalement incapables de jouer un rôle actif, mais qu'on les enrôlait

Inconscience

Réunion au collège : les parents des cinq élèves surpris dans la cour à jouer au jeu du foulard ont été convoqués. Trois délégués de parents d'élève sont présents. Un professeur représente le corps enseignant. La Principale explique son choix de ne pas sanctionner, mais de privilégier l'information et la prévention. Victor, l'un des jeunes concernés, explique avoir hésité à pratiquer ce « jeu », parce qu'on lui avait dit qu'il allait chuter par terre... et qu'il ne voulait pas salir son pantalon blanc ! Les autres jeunes n'ont manifestement aucune conscience des conséquences de leurs gestes. Ils tombent des nues, quand on leur parle de risque de mort ou de graves séquelles à vie.

dans la protection de leurs pairs ? Sans se dédouaner sur nos enfants et nos jeunes, de notre propre responsabilité d'adultes, il s'agirait alors de les associer à la prévention et à la gestion de ces pratiques à risque. La formation d'« ambassadeurs » éprouvés aux arguments de prévention pourrait alors concerner tant des adultes que des jeunes, comme autant de personnes-ressources susceptibles d'être présentes dans tous les lieux fréquentés par des mineurs, comme on le fait opportunément pour les secouristes du travail, dans les lieux de production et de service. Vaste programme ? Effectivement ! L'occasion, peut-être, d'un appel à la solidarité citoyenne chez les enfants eux-mêmes, encouragés à la vigilance à l'égard de ceux d'entre eux qui se mettraient en danger, et une opportunité de mise en pratique des cours d'instruction civique. ▶

(2) *Éléments d'information sur « le jeu du foulard » : rapport à M. le ministre de l'Éducation et à M. le ministre délégué à l'Enseignement professionnel, Jean-Michel Croissandeau, La Documentation française (mars 2002).*





Catherine Vince

Vice-présidente de l'APEAS

Catherine Vince, vice-présidente de l'Association des parents d'enfants accidentés par strangulation, est maman d'un garçon de 8 ans, décédé suite à la pratique du jeu du foulard. Agréée par l'Éducation nationale et Jeunesse et Sports, soutenue par le ministère de la Santé, l'APEAS poursuit depuis 2000 un travail d'information et de formation sur une véritable problématique de santé publique.

« L'information est essentielle pour faire reculer la pratique du jeu du foulard. »

Le Journal de l'Animation : Avez-vous une visibilité sur la progression ou la régression de la pratique du jeu du foulard, chez les enfants et les adolescents ?

Catherine Vince : On est passé d'une dizaine de morts par an à une vingtaine. Mais cela ne veut absolument pas dire que le nombre de victimes soit en augmentation. Le repérage du jeu du foulard se fait mieux, grâce à l'information et la formation qui se diffusent, depuis quelques années. Cela signifie que des enfants qui auparavant étaient répertoriés comme suicidés, sont recensés comme victimes de ce jeu, ce qui en a accru la proportion. Les parents prennent aussi plus facilement le téléphone pour appeler l'association. Cela pourrait

donner l'impression d'une recrudescence du phénomène. En réalité, on ne sait pas si ces chiffres correspondent à une aggravation de ces pratiques ou à leur plus grande identification. Nous avons essayé d'établir des statistiques, à partir des dossiers des procureurs. Mais on n'a pas réussi à le faire, ces informations étant trop confidentielles. On ne dispose d'aucun chiffre officiel, d'aucune comptabilité. On se trouve dans cette situation étrange où personne n'est en mesure de pouvoir dénombrer les décès liés au jeu du foulard, aujourd'hui, en France. Nous avons aussi lancé une enquête avec l'IPSOS, en 2007. À la question posée sur ce jeu, l'équivalent d'1,5 million de personnes de plus de 15 ans ont affirmé l'avoir pratiqué

personnellement et 3,5 millions l'avoir vu pratiquer par d'autres. Cette information n'a pas pu être renouvelée depuis. On ne peut donc mesurer une éventuelle évolution. Il est aussi question d'une étude épidémiologique qui devrait être menée, sous la direction du Professeur Bertrand Chevalier, chef du service de pédiatrie à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt. Mais nous n'en savons pas plus.

JDA : Y a-t-il des facteurs liés au milieu socio-économique, à l'âge, au sexe, au profil psychologique, au degré de souffrance préexistant chez l'enfant, etc. qui favoriseraient ces comportements ou sont-ils répartis de façon aléatoire ?

Catherine Vince : Il n'y a aucune corrélation entre la pratique de ce jeu et une quelconque catégorie socioprofessionnelle. Cela signifie que l'on va trouver des enfants victimes, dans tous les milieux de la société, et qu'il n'y en a pas plus dans les populations défavorisées que dans d'autres. Très souvent, on pense que ce jeu est associé à une souffrance spécifique. Il n'en est rien. On connaît, par contre, un peu plus les caractéristiques d'âge. Quand on fait une courbe de Gauss sur la mortalité par strangulation, le pic de la cloche se situe à 11 ans. Cela signifie que la moitié des pratiquants a moins de 11 ans et l'autre moitié est âgée de 11 à 18 ans.

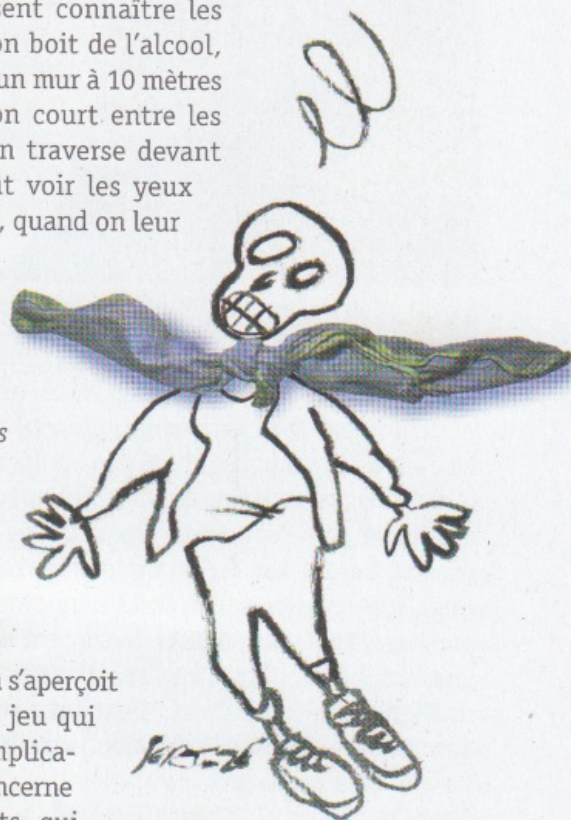
JDA : A-t-on pu identifier les principaux ressorts qui amènent des enfants à pratiquer le jeu du foulard : est-ce plus l'ignorance, le goût du risque, le défi face au danger... ?

Catherine Vince : Cela dépend de l'âge. Plus les enfants sont petits, plus ils sont dans l'inconscience du risque et dans la simple répétition de ce qu'ils ont vu ou

entendu raconter. Plus on se rapproche de l'âge adulte, plus on est dans une forme de conduite à risque. Dans l'étude IPSOS de 2007, à la question sur la conscience, en tant qu'enfant, du danger que cela représentait pour la santé, 52 % des réponses furent négatives. Quand on fait de la prévention dans les classes, les enfants nous disent connaître les risques pris, quand on boit de l'alcool, quand on marche sur un mur à 10 mètres de hauteur, quand on court entre les voitures ou quand on traverse devant un train. Mais il faut voir les yeux ronds qu'ils nous font, quand on leur parle des risques du jeu du foulard.

« Je ne savais pas que c'était si dangereux, tomber comme cela dans les pommes, je trouvais ça juste rigolo. »

Mais, dans les motivations, il faut aussi évoquer la recherche du plaisir et de la décontraction. On s'aperçoit que c'est, parfois, un jeu qui sert à s'évader des complications de la vie. Cela concerne notamment les addicts, qui peuvent pratiquer ce jeu plusieurs fois par jour. *« Lorsque je jouais je ne sentais plus la douleur, je planais de bonheur »,* a ainsi pu témoigner une jeune adolescente.



JDA : À trop parler de ces comportements pour les prévenir, ne risque-t-on pas, au contraire, d'inciter des enfants à les pratiquer en excitant leur curiosité ou de les encourager à commettre un geste interdit ?

Catherine Vince : La question n'est pas aujourd'hui de savoir s'il faut ou pas en parler, puisqu'un certain nombre >>>



>>> d'enfants et d'adolescents s'adonnent à ce jeu. Ce dont ils ont surtout besoin, c'est d'informations. Nous ne pourrions pas tout empêcher, bien sûr. Et c'est de la responsabilité des adultes que de mettre en garde sur des pratiques qui peuvent s'avérer extrêmement dangereuses. Ce qui est étonnant d'ailleurs, c'est que dans certains établissements scolaires, 80 % des enfants pratiquent le jeu du foulard, alors que dans d'autres, ils l'ignorent totalement. C'est un peu comme un foyer d'infection virale. Là où elle apparaît, il faut la traiter. Notre association ne va jamais dans les établissements où il ne se passe rien. Elle répond aux sollicitations des écoles qui lui font appel pour être aidées. En dix ans d'activité, nous n'avons jamais eu de retour négatif, nous alertant d'un éventuel effet pervers incitatif de notre intervention.

JDA : La prévention doit-elle privilégier les effets ou les causes, la mise en acte ou ce qui en est le soubassement ?

Le lien entre mal-être de l'enfant et pratique du jeu du foulard n'est pas assuré.

« C'est aux adultes de mettre en garde les jeunes sur des pratiques qui peuvent s'avérer extrêmement dangereuses. »

Catherine Vince : On ne sait pas, actuellement, faire le lien entre un éventuel mal-être et la pratique du jeu du foulard. Aujourd'hui, on ne peut que traiter les effets. On n'arrive pas à privilégier une cause sur une autre, tant elles sont diversifiées. Un coup, ça va être pour épater ses copains, une autre fois pour se faire du bien, éventuellement pour se faire peur ou obtenir des sensations fortes, ou encore parce que l'on a simplement été tenté. C'est très difficile de traiter en amont, tant qu'on n'aura pas progressé dans l'analyse de l'origine de ces comportements. Nous avons lancé une nouvelle enquête auprès de l'IPSOS, sur les motivations. Nous attendons les résultats pour la fin janvier 2012. Nous espérons ainsi obtenir plus d'éléments de compréhension.

JDA : Quelle vigilance particulière doivent adopter les professionnels de l'enfance et plus particulièrement les animateurs ?

Catherine Vince : Ils doivent d'abord se tenir informés des principaux signes d'alerte. Ensuite, il ne faut jamais qu'ils sous-estiment les effets de la pratique d'un tel jeu. Trop souvent, certains adultes ont pu dire, après coup, avoir été témoins de tels actes, mais les avoir banalisés. Enfin, il faut partager leurs suspicions avec tous les autres adultes qui gravitent autour des enfants : les professionnels, mais aussi et en premier les parents. ▶

Propos recueillis par Jacques Trémintin

➤ **Catherine Vince**

APEAS
16, rue des Écoles – 75005 Paris
Tél. 06 21 45 41 86
www.jeudufoulard.com

LIVRES

Un petit air et puis s'en va

Anne-Zoé Vanneau, Éditions Pour penser à l'endroit, 7 € (2008)



Une histoire triste, pour un sujet important. Tout commence lorsque deux enfants retrouvent un gant dans la cour de récréation. Un gant rouge qui rappelle à Lola son amie Albane. Albane est morte. Morte d'avoir joué. Morte d'avoir voulu toucher les étoiles. Morte d'avoir

laissé l'air s'échapper peu à peu de son corps. Ce petit livre raconte une histoire triste qui ne devrait plus être vraie et qui, pourtant, se reproduit, trop souvent. Aborder le sujet de la mort par strangulation pour un public d'enfants n'est pas facile. Le récit d'Anne-Zoé Vanneau, délicatement illustré par Marianne Pasquet, relève le défi, en proposant une écriture sensible et une émotion positive. À lire avec nos enfants, à partir de 8 ans. Ce livre peut être feuilleté sur le site de l'éditeur : www.pourpenser.com

Nos enfants jouent à s'étrangler... en secret

Françoise Cochet, Éditions de L'Œil / François-Xavier de Guibert, 19 € (2001)

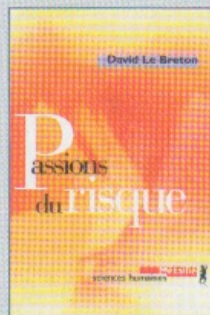


En 2000, l'auteur a perdu son fils Nicolas, 14 ans, à la suite d'une pratique dont elle n'avait jamais entendu parler auparavant, et pourtant terriblement répandue chez les jeunes, qui consiste à s'étrangler mutuellement dans le secret de petits groupes de copains, afin de découvrir des sensations de type hallucinatoire. Quelques jours après le décès de son fils,

elle a décidé de faire passer une information par les médias, afin d'alerter à temps d'autres parents, et de sauver ces jeunes inconscients du drame possible. De nombreux témoignages lui ont été adressés, depuis. D'autres familles de victimes l'ont rejointe. Malgré les efforts de quelques journalistes, trop peu de familles sont informées, leurs enfants restant en danger. Il était devenu nécessaire et urgent de publier un livre retraçant la découverte de ces pratiques inimaginables pour la plupart des parents, reprenant les principaux témoignages reçus, la chronologie de l'action engagée par l'auteur et les réactions d'une administration plus ou moins inerte, face à un réel danger qui guette les jeunes.

Passions du risque

David Le Breton, Métailié, 9,20 € (2000)



Jouer un instant sa sécurité ou sa vie, au risque de la perdre : à défaut de limites et de repères que la société ne lui donne plus, l'individu, fort de sa marge croissante d'autonomie, cherche dans le monde des limites de fait : aventures, sauts en élastique, raids, trekking, rafting au bout du monde ou bien rapports sexuels non protégés avec des inconnus... Les régions les plus difficiles d'approche deviennent les nouveaux stades de la modernité, là où l'homme sans qualité peut enfin tutoyer la légende, aller au bout de ses forces, jouer symboliquement son existence pour gagner enfin ce surcroît de sens qui rend la vie plus pleine, lui donne une signification et une valeur. David Le Breton analyse ces figures inédites de l'ordalie, ce « jugement de Dieu », devenu la version moderne d'un rite personnel de passage.

Chemins vers l'âge d'Homme : les risques à l'adolescence

Thierry Goguel d'Allondans et Denis Jeffrey, Presse Universitaire de Laval, 20 € (2008)



Nos sociétés des médias de masse offrent régulièrement, montés en épingle, des faits divers qui prétendent montrer ce que sont les jeunes. On a tendance, depuis quelques décennies, à les diaboliser, à les stigmatiser et à leur trouver bien des pathologies. Or, la plus grande majorité des jeunes s'intègre sans souci dans la vie adulte. Certains vivent une jeunesse

plus tourmentée, sans pour autant que cela ne présume leur incapacité à devenir, à leur tour des adultes équilibrés. Ce passage est-il devenu si difficile pour certains jeunes ? Il y a peut-être lieu de se demander pourquoi ceux-ci souhaiteraient devenir adultes, si tout leur est déjà permis. Ce livre examine diverses conduites juvéniles qui se jouent, au seuil de l'âge de l'homme.

Retrouvez toute l'actualité
de l'animation sur

www.jdanimation.fr